

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le réemploi : un pilier essentiel de l'économie circulaire

L'économie circulaire se distingue nettement du modèle économique linéaire actuel, souvent qualifié de « tout à la benne ».

Dans une économie circulaire, les produits sont conçus pour durer plus longtemps grâce à une fabrication durable et à des possibilités de réparation.

Cette approche réduit la mise en circulation de nouveaux matériaux en favorisant des produits nécessitant moins de matières premières et en promouvant le partage plutôt que la possession.

Enfin, les produits en fin de vie sont entièrement recyclés, sans perte de valeur, réduisant ainsi le besoin d'espace pour les décharges et l'impact environnemental de l'extraction et du recyclage des matières premières.

Pour atteindre les objectifs climatiques, plusieurs stratégies majeures de l'économie circulaire doivent être adoptées :

- Rénover au lieu de construire à neuf afin de prolonger la vie des structures existantes ;
- Construire à long terme en concevant des bâtiments durables et adaptables ;
- Réduire l'utilisation des matériaux pour utiliser efficacement les ressources disponibles.



Le réemploi : une opportunité pour le climat

L'objectif principal du réemploi est de minimiser l'utilisation de matériaux et d'énergie pour la fabrication de biens et de services. En prolongeant la durée de vie des produits, on limite la quantité de déchets produits et on minimise la consommation de matières premières. Un déchet n'est rien d'autre qu'une ressource ayant perdu son usage

initial. Dès qu'on lui redonne une utilité, il redevient une ressource.

Il est important de distinguer les concepts de réemploi, réutilisation et recyclage car moins il faut d'énergie pour modifier un élément, plus l'économie est grande.

- **Réutilisation** : consiste à réemployer l'élément dans sa fonction première, par exemple une fenêtre réemployée comme fenêtre.

- **Réemploi** : consiste à réemployer l'élément dans une autre fonction, par exemple une fenêtre réemployée comme élément séparateur entre deux espaces intérieurs.

- **Recyclage** : permet de réintroduire certains matériaux dans la production de nouveaux produits.

Nous avons perdu l'habitude de réparer, car il est souvent plus avantageux d'acheter à neuf. ▶

- En Suisse, le coût de la matière première par rapport à la main d'œuvre est de 1:10. Or, le réemploi nécessite beaucoup de travail d'inventaire, de tri, de démontage et de stockage. Les exigences légales ou d'assurance qualité freinent aussi son développement

En Suisse, la construction et l'exploitation de bâtiments et d'infrastructures sont responsables de 80% des déchets produits, d'un tiers des émissions de CO₂ et de 50% des besoins en matières premières. Ces chiffres montrent que nous sommes encore loin de l'objectif de zéro net. Pour y parvenir, il est donc impératif de réduire notre consommation de matières premières non renouvelables et de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Le réemploi : les débuts à Delémont

La Ville de Delémont voue une attention soutenue à la conception circulaire. Les nouvelles interventions sont conçues pour être réparables, modulaires et démontables dans toute la mesure du possible, en évitant les polluants dangereux et en utilisant des matériaux facilement séparables.

Depuis cet été, le Service UETP propose les éléments de construction réutilisables de ses chantiers sur la plateforme SALZA (<https://salza.ch/fr/>). Encouragé par la Confédération, ce site offre le lien entre les acteurs de la construction pour répertorier des éléments de construction à réemployer.

Des débuts simples mais qui sont encourageants pour la suite. Par exemple, les anciennes classes des Arquebusiers ont laissé divers éléments en bon état, comme un lavabo de classe désormais réutilisé dans la Bibliothèque des jeunes ou les pavés extérieurs qui pourront être réutilisés sur d'autres sites, par exemple au Centre sportif. Un autre exemple est la réutilisation d'anciennes lampes de classes du Château qui ont été installées dans les Caves lors de la récente rénovation.

Sur le site SAFED, un lieu tourné vers l'exploration de la construction durable et qui vise à promouvoir l'économie circulaire, le réemploi et la réutilisation sont d'ores et déjà actifs. La nouvelle porte d'entrée de la halle du bâtiment n° 40 occupée par l'école de cirque



Circosphère a été récupérée lors de l'agrandissement d'une usine à Boécourt. Bien que cette porte réutilisée implique certains coûts, par exemple un ajustement des plans et des dimensions, du temps pour démonter proprement la porte, ainsi que les frais de transport et d'adaptation au nouveau bâtiment, l'économie réalisée par rapport à l'achat d'une porte neuve n'est pas négligeable (au moins 1/3). De plus, aucun matériau neuf n'a été nécessaire pour cet élément.

L'économie circulaire nous invite à repenser notre façon de consommer et de construire. En adoptant des pratiques de réemploi et de réutilisation, nous pouvons réduire notre impact environnemental tout en préservant les ressources pour les générations futures. C'est un engagement collectif qui nécessite des efforts concertés, mais dont les bénéfices pour notre planète et pour notre société sont immenses.

La Ville de Delémont participe au projet **Flagship « SwissRenov »**, soutenu par Innosuisse, accueilli par HE-Arc Gestion-IMVT et propulsé par Creapole.

Le site SAFED joue le rôle de démonstrateur de ce projet « SwissRenov », qui met l'accent sur la circularité et la préservation des ressources dans la réhabilitation des bâtiments en Suisse. Il représente ainsi une réelle opportunité pour les friches industrielles, à l'instar du site SAFED à Delémont.

> Plus d'informations sur :
www.swissrenov.ch



**Flagship
soutenu par**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation